

VOTRE COMMUNE

2020



MAUREVILLE

www.mairie-maureville.fr

Chères Maurévilloises, Chers Maurévillois,

Cette année, notre commune a subi plusieurs évènements climatiques qui ont causé des dégâts importants. Malgré ma demande auprès des services de l'Etat, notre territoire n'a pas été reconnu en état de catastrophe naturelle.

Les travaux et projets prévus en 2019 ont été réalisés : l'aménagement du pré communal avec aire de pique-nique et espace de jeux, la création du site internet, le marché estival, la réfection du chemin VC5 détérioré à la sortie du village, les travaux de peinture des menuiseries extérieures de la Mairie, la rénovation du mur de la salle des fêtes côté mairie, la matérialisation des places de stationnement sur le parking de la mairie.

En partenariat avec l'association « Arbres et Paysages d'Autan » et le Conseil Départemental deux chantiers participatifs de plantations de haies se sont déroulés sur la commune : les samedis 16 février et 07 décembre 2019. Je remercie tous les bénévoles, les chasseurs et les agriculteurs volontaires pour leur participation. Nous poursuivrons en 2020 ces actions en faveur de la biodiversité pour lutter contre l'érosion des sols et les coulées de boue.

Le recensement de 2019 fait état de 316 habitants à Maureville.

L'approbation du Plan Local d'Urbanisme après l'enquête publique qui a eu lieu du 25 Octobre 2019 au Novembre 2019 devrait être adoptée au mois de janvier 2020.

Au niveau de la Zone Artisanale Lourman, les travaux du centre d'exploitation de la Direction Départementale de la voirie Caraman-Lanta ont débutés et devraient être achevés au second semestre 2020.

L'éclairage public sera modernisé, les lampadaires actuels seront remplacés par des ampoules Leds, ce qui va nous permettre une économie d'énergie de l'ordre de 70 % à 75 %. Ces travaux sont prévus début février 2020 et financés à 80 % par le Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne.

Je déplore de plus en plus d'actes d'incivilités au niveau du tri sélectif, dépôts sauvages d'ordures et déchets verts. J'en appelle à la responsabilité de chacune et chacun d'entre vous pour prendre conscience des efforts qu'il reste encore à fournir en matière d'environnement. Adoptons des gestes écocitoyens si nous ne voulons pas subir des augmentations de la taxe ordure ménagère à l'avenir.

Les différentes manifestations se sont déroulées dans la joie et dans un esprit de convivialité. Je remercie les bénévoles, l'ensemble des associations, pour leur engagement, leur dynamisme à faire vivre notre village.

Le 15 et 22 mars 2020 auront lieu les élections municipales. Je serai à nouveau candidat. C'est une équipe renouvelée en partie, suite à la volonté de certaines et certains conseillers municipaux de mettre un terme à leur mandat, qui sollicitera vos suffrages.

Je tiens à remercier tous les membres du Conseil Municipal, qui m'ont apporté leur soutien loyal et œuvré pour le village durant cette mandature.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, je vous présente tous nos meilleurs vœux pour l'année 2020.

Christian CROUX
Maire de Maureville

Les décisions du conseil municipal en 2019

Séance du 4 février

Délibération – Adhésion 2019 Arbres et Paysages d'Autan

Cotisation annuelle de 100 € pour l'année.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération Terres du Lauragais – Mise à disposition du personnel et du matériel 2019

Proposition de renouvellement de la convention de mise à disposition du personnel et du matériel pour l'entretien des espaces verts et bâtiments.

Tarif du personnel : 21,46 €/heure (17,43 €/heure en 2018).

Tarif matériel : 5,54 €/heure (inchangé).

Modification de la convention : les heures facturées seront des heures effectives et les frais de déplacement seront facturés en sus, soit 200 à 220 € par an supplémentaires.

Ces changements représentent une augmentation de 1000 € à 1500 € par an pour la commune.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération acceptation don à la commune

Délibération pour l'acceptation d'un don de 1500 € à la commune pour la participation au renforcement électrique nécessaire à la vente de terrains sur le quartier des Bourguèzes.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération matérialisation places de stationnement parking Mairie

Présentation du devis de TPC pour la matérialisation des places de stationnement sur le parking de la mairie pour un montant de 648,83 € HT.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération logement insalubre

Le conseil municipal propose de prendre une délibération pour déclaration d'insalubrité d'un logement sur la commune de Maureville.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Point travaux pool routier et aire de jeux

Devis de NEROCAN pour rénovation du chemin VC5 d'un montant de 12 505 €, correspondant au reliquat du pool routier 2017/2019.

Aire de jeux : Réalisation des scellements béton par l'entreprise NEROCAN.

Séance du 5 mars

Délibération nombre adjoints au maire suite démission de M. CANDELOTTO Christophe notifiée le 23 février 2019

Le conseil municipal décide de fixer à deux le nombre d'adjoints au Maire. Le troisième adjoint prend la place du second adjoint.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération travaux électricité foyer

Suite au contrôle de DEKRA, il y a nécessité de mettre une protection sur l'arrêt d'urgence, remplacer l'interrupteur différentiel du chauffage, et remplacer les batteries des boîtiers d'issues de secours.

Devis D. QUEVA : 1230,12 € HT

De plus un autre devis pour modification éclairage escalier foyer côté parking mairie.

Devis D. QUEVA : 95,00 € HT

Délibération approuvée à l'unanimité.

Etudier/faire chiffrer la possibilité d'ajouter 3 interrupteurs classiques pour commander l'éclairage de la salle (afin de ne plus utiliser les disjoncteurs du tableau électrique).

Délibération fondations structures aire de jeux

Il y a nécessité de revoir le devis des fondations pour la création de 27 plots béton.

Devis NEROCAN : 850,00 € HT.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Point marché estival

Démarrage le vendredi 17 mai, horaire 17h-20h

Réunion prévue avec les commerçants fin avril.

Proposition d'achat de deux banderoles publicitaires pour un montant 172 € HT. Accord du conseil municipal.

Séance du 25 mars

Délibération ESIT (Entente Scolaire Intercommunale de Tavel) - recrutement de 2 agents contractuels sur emploi non permanent de 23h et de 18h par semaine grade adjoint technique

CDD 23 h : Pour septembre, en prévision du remplacement d'un agent partant à la retraite à la fin de l'année scolaire.

CDD 18 h : Immédiatement, pour remplacement d'un arrêt maladie actuel.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération ESIT - changement volets roulants et installation éclairage LED bâtiment école

Poursuite des travaux de remplacement de 6 volets roulants et des luminaires. Sociétés MP2A et Service et Protection de Sainte Foy pour un montant total de 7 305,20 € HT.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération ESIT - participation aux frais de fonctionnement 2019

Pour Maureville, les frais de fonctionnement sont de 48 137 € pour 25 enfants.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération indemnités deuxième adjoint

Le taux était de 6,04% pour le taux du second adjoint démissionnaire. M. le Maire propose de conserver le même taux pour le nouveau second adjoint.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération Terres du Lauragais - opposition au transfert assainissement collectif à la communauté de communes – procédure de minorité de blocage

Proposition de report de la compétence assainissement collectif au 1^{er} janvier 2026.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération contrat location et maintenance du photocopieur

Présentation de deux devis pour un contrat de location et maintenance sur une durée de 63 mois.

BUREAUTIQUE CONSEIL : 33 € HT/mois + page Noir et Blanc 0.006 € + page Couleur 0.06 €

REX ROTARY : 33 € HT/mois + pages Noir et Blanc 0.0065 € + page Couleur 0.065 €

La proposition de REX ROTARY est approuvée à l'unanimité.

Délibération contrat de maintenance du système d'assainissement autonome

Proposition d'un contrat de maintenance d'un montant de 140 € HT/par an pour une durée de 3 ans.
Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération Soutien à la résolution du 101ème Congrès AMF 2018

M. le Maire fait lecture de la proposition de la délibération de soutien.
Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération travaux peintures extérieures bâtiment Mairie

Présentation de deux devis pour les peintures des menuiseries extérieures de la mairie :

J FONTORBES 2 175 € HT

Clean Peinture 4 099 € HT

Le devis de la société FONTORBES est approuvé à l'unanimité.

Proposition d'un devis de J FONTORBES de 1 360 € HT pour la rénovation du mur intérieur de la salle des fêtes (coté mairie).

Le devis de la société FONTORBES est approuvé à l'unanimité.

Délibération travaux d'électricité de la salle des fêtes

Mise en conformité d'électricité de la salle de fêtes.

Présentation du devis de M QUEVA d'un montant de 1 425 € HT.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Subventions 2019 associations

Proposition de M. le Maire de maintenir les montants attribués en 2018, soit :

250 € ACCA - Belote - Gym Volontaire

3 000 € Comité des fêtes

23 € ACVA - CCJA

30 € FNACA - FNATH

95 € Mieux vivre chez soi

100 € Les Répoupets

120 € Amicale des Sapeurs-pompiers de Caraman

Délibération approuvée (4 voix pour et 2 abstentions).

Point PLU

Règlement en cours de finalisation.

Réunion prévue le 04 avril avec les personnes publiques associées.

Réunion publique prévue le 15 mai pour les habitants. Pour cette réunion publique, le Bureau d'Etudes procédera à un avenant de 200 €.

Présentation du projet de l'Orientation d'Aménagement Programmation.

Séance du 15 avril

Compte Administratif 2018

Présentation du compte administratif 2018

	Fonctionnement	Investissement
Résultats antérieurs	+ 104 428, 30 €	+ 9 655, 21 €
Recettes 2018	156 661, 46 €	27 785, 04 €
Dépenses 2018	139 827, 18 €	33 172, 86 €
Résultats 2018	16 834, 28 €	- 5 387, 82 €
Intégration dissolution SIVUSEM	12 070, 15 €	7 850, 90 €
Résultats cumulés	133 332, 73 €	12 118, 29 €

Le compte administratif 2018 est adopté à l'unanimité.

Compte de Gestion 2018

Présentation du compte de gestion 2018 identique au compte administratif.
Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

Délibération Affectation de résultat 2018

Présentation de la délibération d'affectation de résultat 2018.
Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération taux imposition 2019

Proposition de maintenir les taux d'imposition de l'année 2018 comme suit :

Taxe d'habitation : 8, 10 %

Taxe foncière bâti : 7 %

Taxe foncière non bâti : 48, 50 %

Délibération approuvée à l'unanimité.

Budget Primitif 2019

Présentation du budget primitif 2019.

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	264 946 €	264 946 €
Investissement	97 749 €	97 749 €

Le budget primitif 2019 est approuvé à l'unanimité.

Délibération SDEHG - travaux modernisation éclairage public

Présentation de l'avant-projet des travaux de modernisation de l'éclairage public.

Le coût estimatif est de 35 200 € HT dont 80% financé par le SDHEG. Il reste à charge 8 911 € pour la commune. L'économie d'énergie annuelle sera d'environ de 72 %, soit 1 694 €.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération fixation taux indemnité Deuxième Adjoint au Maire

L'enveloppe globale pour deux adjoints est de 13, 20 %. M. le maire propose de fixer l'indemnité du deuxième adjoint à 5 % et de maintenir l'indemnité du premier adjoint à 8, 15 %.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Séance du 13 mai

Préparation scrutin élections européennes du dimanche 26 mai 2019

Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18 h.

La distribution des cartes électorales sera faite par les conseillers.

Préparation fête locale

La fête locale aura lieu du 30 mai au 2 juin

Montage des illuminations lundi 20 mai à 20h30 - Montage des chapiteaux le jeudi 30 mai - Montage du podium le vendredi 31 mai.

Organisation d'une balade botanique le samedi 1^{er} juin avec Arbres et Paysages d'Autan.

Messe et cérémonie au monument aux morts le dimanche 2 juin à 11h15.

Pour raison de sécurité la voie communale VC5 sera fermée le vendredi soir et le samedi soir.

Questions diverses :

Point sur pool routier : pour les travaux du VC5, l'entreprise NEROCAN annonce un surcoût sur le chiffrage initial. Ce surcoût sera pris en avance sur le budget de pool routier 2019/2022 (max 10 %).

Aire de jeux : contrôle de conformité par un organisme habilité.

Formation site internet vendredi 17 mai.

Séance du 22 mai

Délibération arrêt PLU

Mme CHAPUIS du bureau d'études 2AU présente le projet du PLU au conseil.

Après l'exposé de M. le Maire, le conseil (5 voix pour) approuve le projet d'élaboration du PLU.

Délibération Décision Modificative N° 01 BP2019

Cette décision modificative concerne le paiement des travaux de terrassement pour l'aire de jeux d'un montant de 7 704 €.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Séance du 24 juin

Délibération SDEHG servitude renforcement réseau

Renforcement du réseau au niveau de chemin de l'Alhié : il est nécessaire de faire une convention de reconnaissance de servitude pour l'installation d'une nouvelle ligne électrique en remplacement de la ligne actuelle.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération tableau indemnités élus et précisions pour l'octroi d'un régime indemnitaire différencié aux deux adjoints

Les services de la préfecture demandent de refaire la délibération concernant les indemnités versées aux élus (maires et adjoints). Celle-ci devra présenter un tableau récapitulatif des indemnités alloués et mentionner les éléments objectifs ayant justifiés l'octroi d'un régime indemnitaire différencié aux deux adjoints.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération décision Modificative N° 02 - Changement article comptable achat tables salle des fêtes

Il convient de modifier l'affectation de la somme de 1 500 € de la ligne comptable 21784-12 à la ligne 2184-12.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Permanences Adjoints période estivale et fermeture Mairie

M. le Maire sera absent du 28 juillet au 4 août.

B. VALETTE sera absente la semaine du 15 août.

D. CODECCO ne sera pas absent sur cette période

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 15 au 30 août.

Séance du 8 juillet

Délibération ESIT – Recrutement de deux agents contractuels sur emploi non permanent de 25 h par semaine et de deux agents contractuels sur emploi non permanent de 17 h par semaine aux écoles de Tarabel grade adjoint technique

Lecture de la délibération, approbation à l'unanimité.

Délibération maintien des trésoreries de proximité Caraman-Lanta

Projet de fermeture des trésoreries de Caraman et Baziège le 1^{er} janvier 2020.

Lecture de la délibération, approbation à l'unanimité.

Questions diverses

Réunion Terres du Lauragais :

TAD (Lanta/Caraman/Villefranche), le TAD de Lanta est déficitaire : décision de supprimer les navettes du week-end, de la mi-journée et du soir.

Demande de création d'une ligne de bus sur la D18 (Revel/Quint) : étude en cours.
Déplacement de l'arrêt de bus « En Couge » à la ZA Lourman : étude en cours.
Pool routier : groupement EIFFAGE NEROCAN CAZAL retenu.
Les dégâts d'orage du 19 juin sur la commune sont estimés à 2 739, 50 €, soit 428, 05 € à charge.
Service espaces verts : ce service est en déficit. Proposition d'une augmentation du tarif.
Devis de réparation des fissures de la salle des fêtes suite aux dégâts de sécheresse 5 745 € TTC.
Contrôle de DEKRA de la salle des fêtes (électricité, gaz) cette semaine.

Séance du 16 septembre

Délibération Terres du Lauragais – Approbation rapport CLECT n° 4 – révision libre enveloppe voirie

Lecture du rapport du CLECT du 28 juin 2019 par M. le Maire.
Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Nomination d'un « Référent Canicule »

Blandine VALETTE est nommée « référent canicule » sur la commune.

Organisation journée citoyenne du 21 septembre 2019

Seront présents : D. CODECCO, C. CROUX, S. DERAMOND

Activités prévues :

- Nettoyage du barbecue
- Lasure des tables de pique-nique
- Nettoyage des volets de la mairie
- Pose grilles aération au garage et toilettes de la salle des fêtes
- Installation balise rabattable sur la voirie village (voir livraison)
- Déplacement panneau stationnement PMR parking de la mairie.
- Entretien massifs floraux devant la mairie.

Préparation arbre de Noël 2019 et bulletin municipal 2020

Arbre de Noël :

Date prévue : 14 décembre à 16 heures. Achat de livres à Cultura pour les cadeaux aux enfants.

Bulletin municipal :

La rédaction débutera au mois d'octobre.

Elections municipales 2020

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 mars et 22 mars.

M. le Maire souhaite se représenter. Les conseillers municipaux qui souhaitent se représenter sont :
D. CODECCO, S. DERAMOND, E. PAYRASTRE, B. BERTHIER.

B. VALETTE, G. PAGES, A. GLEISES souhaitent mettre un terme à leur mandat d'élu.

Questions diverses

Information PLU :

M. Rémy DAFFOS, a été nommé commissaire enquêteur pour l'enquête publique.

Réunion prévue le vendredi 20 septembre.

Avis favorable de la DDT.

Avis défavorable de la Chambre d'Agriculture de la Haute Garonne par principe pour manifester contre la nouvelle loi des finances qui prévoit une réduction de budget de celle-ci.

Séance du 21 octobre

Délibération Terres du Lauragais – Approbation rapport CLECT n° 5 – révision suite au transfert de compétences Petite Enfance et prise de compétences supplémentaires

La compétence Petite Enfance concerne les crèches, et les relais d'assistance maternelle.

Les compétences supplémentaires sont : tourisme, culture, réseau de communication électronique, les déchets, et les chantiers d'insertion.

M. le Maire fait lecture de la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Délibération Terres du Lauragais – Approbation rapport CLECT n° 6 – révision suite au transfert de la compétence « Enfance »

La compétence Enfance concerne les centres accueils de loisirs, les centres de loisirs périscolaires les séjours courts, les séjours de vacances, aide de la CAF pour les enfants de 3 à 12 ans.

M. le Maire fait lecture de la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Délibération Terres du Lauragais – Approbation rapport CLECT n° 7 – révision libre suite au transfert de compétence Enfance-Jeunesse ALSH Villefranche de Lauragais

M. le Maire fait lecture de la délibération.

La délibération est refusée à l'unanimité. Ce refus est motivé par l'incohérence sur le choix de l'année de référence soit 2015, alors que les autres transferts sont calculés sur l'année de référence 2016, dernière année avant fusion des intercommunalités.

Délibération Terres du Lauragais – Approbation rapport CLECT n° 8 – révision concernant le CEJ (Compte Enfance Jeunesse) Coordination pour les 3-12 ans

M. le Maire fait lecture de la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Délibération indemnité 2019 percepteur M. HABONNEL 01/01/19 au 30/04/19

M. le percepteur demande une indemnité de conseil pour la période d'un montant de 53,91 €.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Délibération indemnité 2019 perceptrice Mme BLANCHARD 01/05/19 au 31/12/19

Mme la perceptrice demande une indemnité totale pour la période d'un montant de 192,23 €.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Point PLU :

L'enquête publique se déroulera du vendredi 25 octobre au vendredi 22 novembre avec quatre permanences du commissaire enquêteur prévues.

Les documents du PLU seront mis à disposition en mairie et également sur le site internet.

Le commissaire enquêteur aura un mois pour finaliser son rapport.

En fonction des observations, le PLU pourrait être approuvé début 2020.

Travaux pool routier 2019-2022

Tour de la commune avec le responsable Terres du Lauragais de la voirie, pour évaluer les travaux à réaliser pour une enveloppe autour de 71 064 € HT.

Les travaux à planifier en priorité sont :

-Chemin de l'Alhié (VC6) : Réfection de la voirie au niveau de l'Alhié et de « Lourmette » à « Bordeneuve ».

-Chemin VC5 : Traversée de route pour évacuation des eaux pluviales et usées nouvelles habitations + réfection partielle voirie.

-Chemin VC3.

-Chemin En Manenc (VC21).

-Chemin en Roujol (VC11).

M. le Maire informe le conseil que l'enveloppe globale du pool routier ne sera pas suffisante pour réaliser la totalité de ces travaux vu le montant des premiers devis estimatifs.

Questions diverses

Conseil communautaire du 15 octobre :

Restructuration du service urbanisme suite à démission de deux agents instructeurs : Décision de faire appel à un cabinet extérieur pour instruire les autorisations d'urbanisme.

M. le Maire informe le conseil que le gendarme référent de la commune est Mme Virginie LELIEVRE de la brigade gendarmerie de Caraman.

M. le Maire fait part au conseil des remerciements du Conseil Départemental de l'Aude pour le don de 500 € suite aux inondations du 15 octobre 2018.

Séance du 25 novembre

Délibération Terres du Lauragais – Convention adhésion service urbanisme du 1er janvier 2020 au 31 juillet 2023

Consultation en séance des modifications apportées à la convention et lecture de la délibération par M. le Maire.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Délibération Taxe Aménagement Majorée secteur Ouest futur PLU

Présentation du calcul de la TAM pour ce secteur, proposition d'une TAM à 15% sur ce secteur.

Lecture de la délibération par M. le Maire

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Délibération Taxe Aménagement Majorée secteur Sud futur PLU

Présentation du calcul de la TAM pour ce secteur, proposition d'une TAM à 12% sur ce secteur.

Lecture de la délibération par M. le Maire

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Délibération Taxe Aménagement Majorée secteur Est futur PLU

Présentation du calcul de la TAM pour ce secteur, proposition d'une TAM à 12% sur ce secteur.

Lecture de la délibération par M. le Maire

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Point travaux investissements 2020

Dans l'ensemble les travaux prévus en 2019 ont été réalisés. Il reste à changer la poignée des toilettes PMR, et un panneau d'affichage d'heure d'ouverture/fermeture du cimetière pour être conforme avec l'agenda de mise accessibilité des bâtiments communaux.

Prévisions pour 2020 :

Inscription projet avec le Conseil Départemental pour création aire de covoiturage (10 places + 1 places PMR) ZA de Lourman avec déplacement de l'arrêt de bus « En Couge » ligne 356,

Modernisation de l'éclairage public du village et de la ZA Lourman,

Changement des menuiseries de la sacristie de l'église,

Travaux de voirie sur le VC5 (évacuation des eaux pluviales et usées nouvelles habitations),

Travaux de curage des fossés suite aux orages d'octobre 2019 (Montants estimatifs : Lac 7 365 € HT, Mairie 2 235 € HT).

Questions diverses

Réunion TAD et Transport du 14 octobre :

TAD LANTA déficitaire de 70 000 €. Afin de bénéficier de la subvention de la Région pour équilibre, décision d'augmenter le trajet à 2 € soit 4 € l'aller-retour.

Demande de création d'une ligne bus sur la D 18 (Revel/St Orens),

Demande de création d'une ligne sur axe (Caraman/Villefranche/Nailloux).

Réunion commission grands travaux et espaces verts du 22 novembre :

Pour Maureville au 01 novembre, 65, 47 % des heures pour le service Espaces Verts et Bâtiments ont été utilisées.

Le taux horaire sera augmenté à 31 € et 34,50 € pour des prestations à la demande.

Point PLU :

Enquête publique terminée le vendredi 22 novembre.

Rapport du commissaire enquêteur dans 1 mois.

Dotations de l'état de 12 500 € (soit 40% du coût du PLU).

Séance du 16 décembre

Délibération ESIT – Changement volets roulants réfectoire et changement luminaire école de Tarabel – dernière phase

Dernière phase de remplacement des volets roulants et des luminaires. Sociétés MP2A et Service et Protection de Sainte Foy retenues pour un montant total de 10906, 51 € HT.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Point sur les effectifs de l'école suite réunion ESIT du 09 décembre :

Rentrée scolaire 2019 : 206 élèves.

135 enfants en Élémentaire

71 enfants en Maternelle.

Prévisionnel rentrée scolaire 2020 :

137 enfants en Élémentaire.

64 enfants en Maternelle.

Prévisionnel rentrée scolaire 2021 :

129 enfants en Élémentaire.

57 enfants en Maternelle.

Ce qui provoquerait une fermeture de classe en Élémentaire.

Prévisionnel rentrée scolaire 2022 :

126 enfants en Élémentaire.

53 enfants en Maternelle.

Ce qui provoquerait une fermeture de classe en Maternelle.

Délibération décision Modificative N° 03 - Régularisation budgétaire concernant la RD38

Il convient de modifier l'affectation de la somme de 39 169 € de la ligne comptable 204132 à la ligne 204412.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Questions diverses

Présentation des travaux pour modernisation de l'éclairage public : remplacement des lampadaires actuels par des luminaires LED (réalisation prévue fin janvier / début février 2020).

Date de la journée citoyenne 2020 : 19 septembre 2020.

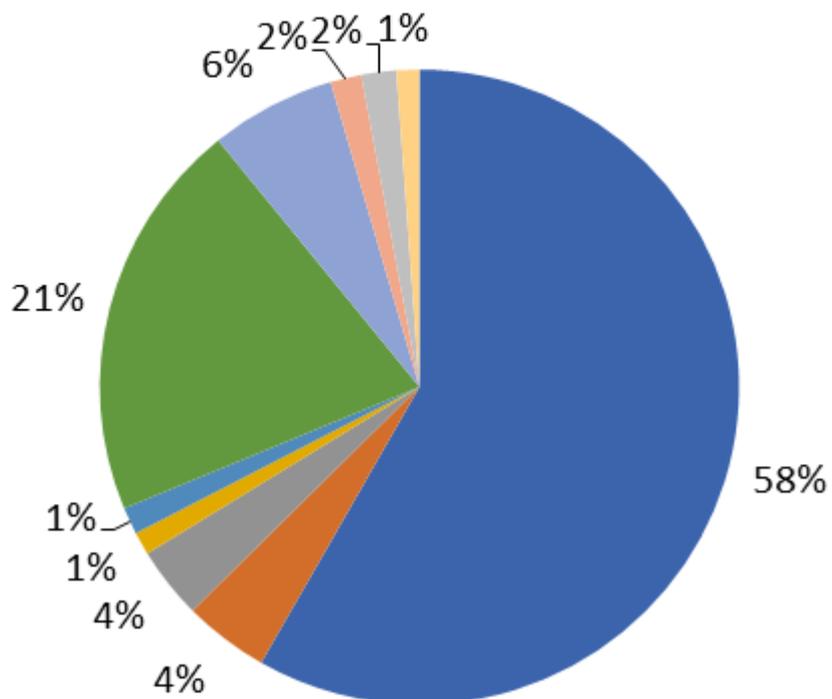
Fermeture secrétariat de mairie du mardi 24 décembre inclus au mardi 31 décembre inclus.

M. le Maire informe le conseil de la possibilité de la création d'un poste agent communal pour l'entretien des espaces verts et bâtiments mutualisé avec la commune d'Aurin.

M. le Maire fait état de la possibilité pour les communes de se retirer de la communauté des communes Terres Du Lauragais pour créer une nouvelle intercommunalité à l'échelle de 15 000 habitants suite à la loi Proximité et Territoire votée par les sénateurs et qui devrait être adoptée à l'assemblée.

Répartition du budget communal de fonctionnement

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019



■ Charges à caractère général

■ Personnel Terres du Lauragais

■ Secrétariat de Mairie

■ Autres cotisations

■ Charges Terres du Lauragais

■ Fonctionnement écoles

■ indemnités élus

■ Service incendie

■ Subventions associations

■ Autres frais de fonctionnement

Site internet

Depuis début octobre 2019, la mairie de Maureville a mis en place un site internet :

www.mairie-maureville.fr



Vous pourrez y retrouver :

- Les informations et l'actualité de votre village :
 - Son histoire,
 - Son marché,
 - Ses évènements,
 - Ses artisans / commerçants,
 - Les chambres d'hôtes,
 - ...
- Les informations de votre mairie :
 - Comptes rendus des conseils municipaux,
 - Les commissions,
 - Le Plan Local d'Urbanisme,
 - Les actions en faveur de la biodiversité,
 - ...
- Les informations utiles :
 - Les horaires et jours d'ouverture de la mairie,
 - La réservation de la salle des fêtes,
 - Les contacts utiles,
 - ...
- Les informations concernant la jeunesse Maureilloise :
 - Contact des écoles,
 - Transports scolaires,
 - Contact crèche,
- Les informations concernant les associations du village

Plan Local d'Urbanisme

Comme annoncé dans notre projet communal, le conseil municipal s'est engagé dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme pour remplacer notre carte communale, afin de permettre une maîtrise de l'évolution de la démographie future et éviter notamment de saturer l'école de Tarabel. Après une phase d'appel d'offre, il a été décidé que le bureau d'études 2AU nous accompagnerait dans cette démarche avec l'assistance de l'ATD (Agence Technique Départementale).

Les premiers travaux réalisés par la commission urbanisme (composée de M. le Maire et de 4 conseillers municipaux), le cabinet 2AU et l'ATD ont débuté le 12 janvier 2018.

Les échéances qui ont été franchies sont :

- La réalisation d'un diagnostic stratégique territorial, comprenant une analyse sur :
 - Le contexte territorial,
 - L'analyse démographique,
 - L'habitat,
 - Les activités économiques,
 - Les équipements publics et services,
 - Les transports, les déplacements, et le stationnement,
 - Les paysages,
 - L'environnement.
- La réalisation d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable, dont les axes sont :
 - Axe 1 : Protéger, valoriser et restaurer les éléments environnementaux, facteurs identitaires du territoire.
 - Axe 2 : Maintenir et soutenir l'activité agricole, élément caractéristique de la commune.
 - Axe 3 : Mettre en œuvre une politique d'urbanisation maîtrisée et structurée autour du centre bourg, pour maintenir l'identité de la commune face à la périurbanisation.
 - Axe 4 : Construire un territoire fonctionnel et agréable pour proposer un cadre de vie qualitatif aux habitants.
- Le 29 juin 2018, une réunion de présentation aux personnes publiques associées.
- Le 5 juillet 2018, une réunion publique de présentation aux habitants de la commune.
- Le 11 juillet 2018, une réunion de présentation au conseil municipal et débat sur le PADD.
- La commission urbanisme et le bureau d'études 2AU ont travaillé sur la rédaction du règlement écrit et graphique et sur les documents d'Organisation d'Aménagement et de Programmation (OAP).
- Le 4 avril 2018, consultation des Personnes Publiques Associées (Région, département, chambre d'agriculture, ...) concernant le règlement et les OAP.
- Le 22 mai 2019, le conseil municipal approuve l'arrêté de proposition du PLU.
- Du 12 juin 2019 au 12 septembre 2019, consultation des Personnes Publiques Associées sur la proposition de P.L.U.
- Du vendredi 25 octobre 2019 au vendredi 22 novembre 2019, réalisation d'une enquête publique avec un commissaire enquêteur où tous les habitants ont pu exprimer leur point de vue.

Les prochaines grandes échéances de 2020 seront :

- Début de l'année, diffusion du rapport du commissaire enquêteur.
- L'approbation en conseil municipal du PLU, qui clôturera cette grande étape.
- La publication de tous les documents approuvés et disponibles sur le site internet.

Biodiversité dans la commune

Depuis 2018, la municipalité a adhéré à l'association « Arbres et Paysages d'Autan » et a donc mis en place sur l'année 2019 plusieurs actions en faveur de la biodiversité :

- Premier groupe de travail le 25 janvier.
- Chantier participatif de plantation de haie sur la place de la mairie le 16 février :



- Suite du groupe de travail, visite sur le terrain le 19 avril :



- Randonnée pédestre autour du lac de Mauréville le 1er juin



- Récolte de graines le 23 août 2019.
- Chantier participatif de plantation de haie le 7 décembre, avec l'aide du conseil départemental :



Cette adhésion permet également de faire bénéficier à tous les habitants de la commune, d'un tarif attractif pour l'achat de plants d'arbustes pour la plantation d'une haie champêtre.
Si vous êtes intéressés, merci de vous adresser à la mairie.

Marché de Mauréville

Le 17 mai a été lancé le premier marché de plein vent de Mauréville. Avec une météo très capricieuse dans les premières semaines, le marché a souffert d'une baisse de fréquentation durant la période estivale du mois d'août.

La rentrée de septembre a été très prometteuse, et nous remercions tous les habitants qui se sont mobilisés pour soutenir ce marché.

Afin de connaître et comprendre les attentes des commerçants et des clients, nous avons réalisé une réunion publique le 27 septembre pour partager et confronter les différents points de vue.

Actuellement le marché va rentrer dans une phase d'hibernation. En effet il a été décidé, suite à la trêve hivernale de notre primeur local, de reprendre le marché avec les beaux jours de mars/avril.

Rendez-vous sur le site internet de la mairie pour avoir les informations sur la date de reprise.

A noter tout de même que :

- **PEPE PIZZA**, sera présent **tous les vendredis** (sauf le 27 décembre et 3 janvier)
- **MARINETTE**, sera présente les vendredis :
 - **20 décembre**
 - **10 janvier**
 - **7 février**
 - **6 mars**

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux commerçants, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Les commerçants présents sur le marché :



LAURAGUMES

Primeur - **installé sur la commune**

Présent chaque semaine



MARINETTE la guinguette à roulettes

Food truck ibérique - **installée sur la commune**

Présent chaque semaine



PEPE PIZZA

Pizzeria - Revel

Présent chaque semaine, jusqu'à 21h



ALEGRIA

Produits artisanaux Portugais - Toutens

Présent chaque semaine



A FLEUR D'ABELLES

Producteur de miels et de produits dérivés - Foix

Présent les premiers vendredis de chaque mois



TCHE YVY La ferme aux escargots

Éleveur d'escargots - Lagarde

Présent les premiers vendredis de chaque mois

Informations pratiques

Secrétariat de Mairie

La mairie est ouverte aux jours et aux horaires suivants :

- le mardi matin, permanence de 9 heures à 12 heures.
- le vendredi après-midi, permanence de 15 heures à 19 heures.

Tél : 05.61.83.13.62

Adresse e-mail : communedemaureville@orange.fr

M. le Maire peut vous recevoir le matin du premier samedi du mois sur rendez-vous.

Communication par courriel

Les personnes désireuses de recevoir des informations par courriel (pour limiter la distribution papier dans les boîtes aux lettres) peuvent s'inscrire sur une liste de diffusion en déposant leur adresse courriel à la Mairie, ou en écrivant à « communedemaureville@orange.fr ».

Inscriptions sur les listes électorales

A compter du 1er janvier 2019 et avec l'entrée en vigueur du répertoire électoral unique, toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant ce scrutin

Pour les élections municipales du 15 mars et du 22 mars 2020, la date de clôture des inscriptions sur les listes électorales est donc le 7 février 2020 minuit.

Recensement militaire

Tout jeune atteignant l'âge de 16 ans doit se faire recenser à la Mairie à compter du jour de son 16^{ème} anniversaire et dans un délai de 3 mois.

Déclarations de travaux

Tous les travaux d'amélioration ou d'extension de bâtiment sont soumis à une déclaration de travaux (transformation de façades, création de piscine, pièce supplémentaire ou abri de jardin sur chape inférieur à 20 m², modification de toiture et ouverture de fenêtre, etc...).

Toute autre création de surface supérieure à 20 m² doit faire l'objet d'un permis de construire.

Campagne Sensibilisation "Gestes qui sauvent"

Le Centre d'Incendie et de Secours de Caraman a organisé deux sessions gratuites, de sensibilisation aux "Gestes qui sauvent".

- Le Vendredi 11 Octobre 2019 de 20h30 à 22h30
- Le samedi 12 Octobre 2019 de 14h30 à 16h30

Cette sensibilisation est d'une durée de 2h et s'applique à toute personne de 10 ans et plus.

Si d'autres sessions sont organisées en 2020, vous serez informés sur le site internet de la mairie

DEVENEZ ACTEUR
INITIEZ-VOUS AUX PREMIERS SECOURS

ALERTER



MASSER

DÉFIBRILLER



POSER UN GARROT

Il y a des gestes qui sauvent
Suivez une initiation* gratuite de deux heures
#lesgestesquisauvent

Service Assainissement Non Collectif Terres du Lauragais

A compter du 01 janvier 2020, le service Assainissement Non Collectif de la communauté des communes Terres du Lauragais chargé des diagnostics et contrôles sur les communes ex Cœur Lauragais est transféré au Réseau 31.

Pour tous renseignements ou projets de réhabilitation de votre assainissement autonome non collectif, merci de vous rendre sur la page d'accueil du Réseau 31 (www.reseau31.fr) ou de joindre Réseau 31 au secrétariat de Maureville : [05.62.18.62.62](tel:05.62.18.62.62)

TAD CARAMAN



TRANSPORT
A LA DEMANDE
DE CARAMAN

TAD

*A compter
du 1er janvier 2020
le tarif sera
de 2,00€ par trajet.*

**Soit
4,00 € A/R**

Etat civil 2019

Naissances

Clément CASTEX

le 22 juin 2019

Mariages

Laurence VALERY et Ludovic MILOOD

le 4 mai 2019

Françoise POUEYTES et Philippe MOULIGNE

Le 5 juillet 2019

Décès

M. Camille CASTELLE

le 13 septembre 2019

M. René GOUT

le 14 novembre 2019

Bienvenue aux nouveaux Maurévillois

M. PIMOUNET Gérald et Mme ROUQUETTE
Aurélie

16 quartier les Bourguèzes

M. HOEBEKE Florian et Mme LOPEZ Christelle

8 quartier les Bourguèzes

M. ABADIE Guillaume et CATTANEO Magalie

28 quartier la Bourdette

Et oui, 18 ans déjà !



Pierre ATHENES

Héloïse BAR

Damien CODECCO (sur la photo)

Aurélie PAYRASTRE

Joanna PERCEBOIS

Zoé MOULIGNE

Rappel du SIPOM

Je ne doute plus, je trie !

Au fil des années, les consignes de tri ont été simplifiées.

Ainsi, tous les papiers, tous les emballages métalliques et tous les cartons se recyclent.

Pour les emballages en plastique, c'est leur forme qui compte : toutes les bouteilles, flacons et bidons en plastique se trient, avec leur bouchon.

Sales ou propres, cabossés ou non, carton de pizza souillé ou bouteille d'huile encore grasse, ... même destination, le bac à couvercle jaune pour leur recyclage !

Ces emballages qui vont au tri...



Tous les flaconnages en plastique :
bouteilles, flacons et bidons
avec leur bouchon



Tous les papiers :
journaux, publicités, cahiers,
enveloppes, catalogues...
même les plus petits



Tous les emballages métalliques :
boîtes de conserve, canettes, aérosols,
barquettes aluminium...
même s'il reste des salissures



**Tous les cartons et
les briques alimentaires :**
cartons bruns, colorés...
même s'ils sont abîmés

Ne mettez pas vos emballages les uns dans les autres ni dans un sac noir... Ils seraient perdus pour le recyclage.

Mettons-les-en vrac dans les bacs à couvercle jaune pour qu'ils connaissent une seconde vie.

N'hésitez pas à contacter le SIPOM pour tout renseignement complémentaire :

- 05.62.71.22.83
- www.sipom.fr

Les composteurs

Le SIPOM met à disposition des habitants des composteurs individuels

- Vous avez un jardin ?
- Vous voulez du compost de bonne qualité ?
- Vous voulez faire un geste éco-citoyen ?
- **Compostez !**



Le SIPOM propose des composteurs individuels de 340 litres, en plastique recyclé. Vous pouvez réserver votre composteur :

- Sur le site www.sipom.fr
- Par téléphone au SIPOM : 05 62 71 32 96.

Un agent du service animation /communication viendra l'installer avec vous sur rendez-vous.

Nous remercions par avance tous les habitants qui s'impliquent au quotidien dans la gestion autonome de leurs déchets.

Le compostage est en effet une gestion éco citoyenne de ses déchets de cuisine et de jardin. A l'heure actuelle, la réduction des déchets est un enjeu primordial pour les collectivités locales et leurs administrés.

Sachez que vous pouvez également composter en tas dans un coin de votre jardin.

Les poubelles des français contiennent plus de 35% de déchets de cuisine, c'est-à-dire tous les restes de repas, les fruits et légumes abimés, les épluchures de fruits et légumes et d'autres déchets biodégradables (mouchoirs, essuie-tout, fleurs fanées, ...). Ces déchets organiques représentent une quantité non négligeable de déchets à ne pas mettre dans les ordures ménagères.

Cette gestion de proximité permet de diminuer la quantité des ordures ménagères, de valoriser un déchet biodégradable et de récupérer sur place du compost de bonne qualité.

Soyons tous écocitoyens !

Pour le SIPOM, la recherche d'un juste équilibre entre la qualité du service rendu et la maîtrise des coûts de collecte est une préoccupation permanente.

Pour atteindre cet objectif nous ne négligeons aucune des pistes susceptibles d'apporter des gains de productivité. Ainsi, dans les zones les moins densément peuplées de notre territoire, la collecte en bacs de regroupement est un dispositif essentiel.

Nous avons collectivement, le plus grand intérêt à maintenir, voire amplifier, ce mode de collecte et à conserver ces points de dépôt dans **un parfait état d'accueil pour le bien de tous**.

Cependant, ce dispositif est fragile et l'image de notre service public de collecte est régulièrement entachée par des agissements de quelques-uns de nos administrés totalement dépourvus de sens civique qui se débarrassent de leurs déchets en jetant leurs sacs à côté des containers sans même prendre la peine de descendre de voiture.

De même, il est fréquent de trouver sur ces points de regroupement des déchets normalement destinés à être déposés en déchèterie (bois, déchets verts, encombrants,...).

Les déchèteries de Revel et de Caraman sont accessibles gratuitement pour tous les habitants (hors professionnels qui sont soumis à des conditions)

Il est important d'agir **ensemble** pour lutter contre de tels comportements.

Vu sur la commune cette année :



Les associations du village



ACCA de Mauréville

La composition du bureau:

- ① Président : Sylvain CODECCO
- ① Vice-Présidente : Karine SAREIX
- ① Trésorier : José MORENO
- ① Secrétaire : Sébastien DERAMOND
- ① Membres actifs : Bruno MACQUET, Lionel PRADELLES.

Bilan de la saison 2018-2019 :

Notre association, composée de 28 membres, s'est réunie pour l'assemblée générale le 24 mai, et le traditionnel repas de fin de saison le 7 avril.

Comme faits marquants de cette saison, nous pouvons relever :

Un bilan de 3 sangliers et 3 chevreuils tués lors les différentes battues organisées par l'ACCA.

La régulation, grâce à plusieurs opérations de piégeage, de plusieurs espèces nuisibles (renard, pie, corneille noire).

Pour tout renseignement, merci de vous adresser à Sylvain CODECCO (06-26-59-58-23).



Association Maurévilloise de Belote

La composition du bureau:

- ① Président: Guy VALETTE
- ① Vice-Président: André MIQUEL
- ① Trésorier: Franck DEVALLE
- ① Trésorière adjointe: Michèle DEVALLE
- ① Secrétaire: Jacques CODECCO
- ① Secrétaire adjointe: Marie-Claude MOULET

Le week-end du 10 au 11 aout, la belote Maurévilloise a organisé un voyage au Puy du fou. Une cinquantaine de personnes ont participé dans la bonne ambiance et sous un soleil radieux.





Association Les Répoupets

La composition du bureau:

- ① Présidente à titre posthume: Cathy MACQUET
- ① Présidente: Brigitte OWEZAREK
- ① Vice-Présidente: Nabila GUERNANE
- ① Trésorière: Pascale CODECCO
- ① Trésorier adjoint: Joël OWEZAREK
- ① Secrétaire: Blandine FONTORBES
- ① Secrétaire adjointe: Maryse FAURE

L'Association « Les Répoupets » est un regroupement d'Assistantes Maternelles en place depuis janvier 2011 et est animée par une équipe de professionnelles de la petite enfance.

L'association apporte aux Assistantes Maternelles, en activité ou non, un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur leur expérience, accompagnées ou non des enfants confiés.

Soutenue par la Mairie du Village, qui nous permet d'utiliser la salle des fêtes le mardi et le jeudi matin de 9h30 à 12h, l'association propose aux enfants des ateliers et des sorties.

Ces ateliers éducatifs constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par les Assistantes Maternelles : des activités manuelles, un parcours d'éveil, des sorties en extérieur : à la ferme, au parc du village, cueillette des pommes, balade au lac de Caraman.... leur sont proposés.



L'association est ouverte à tous les assistants maternels agréés moyennant une cotisation.

Pour tout renseignement, merci de contacter la Présidente au 06 98 91 79 68

Nous acceptons également les dons de matériel (feuilles, feutres...), jouets pour bébé/enfant ou des dons financiers, merci !



Association de Gymnastique Volontaire de Mauréville

La composition du bureau:

- ❶ Présidente: Françoise SERIN
- ❷ Vice-Présidente: Marie-Claire PAYRASTRE
- ❸ Trésorière: Cécile GRANDOU
- ❹ Trésorière adjointe: Béatrice BERTHIER
- ❺ Secrétaire: Aurélie DEGEILH
- ❻ Secrétaire adjointe: Mathilde OUBET
- ❼ Animatrice: Elisabeth PAYRASTRE
- ❽ Membres actifs: Fabienne ANDRYSIAK / Nabilla GUERNANE / Florence LACROIX / Sylviane SAVO

Depuis quelques années maintenant, la gymnastique volontaire de Mauréville vous propose de pratiquer une activité physique et sportive proche de chez vous.

Vous évoluerez à votre rythme, dans un esprit convivial et sympathique, vous serez encadré par notre animatrice Madame Elisabeth Payrastre (éducatrice sportive diplômée d'état).

Durant l'année, des séances de découvertes vous seront proposées sur des activités nouvelles (kettlebell / battle rope...) animées par des intervenants extérieurs. Ces animations seront mises en ligne sur le site de la mairie (www.mairie-maureville.fr) et seront ouvertes aussi aux personnes non adhérentes à l'association.

Vous pourrez également retrouver sur ce site des fiches de renseignement et d'inscription si vous souhaitez venir nous rejoindre en cours d'année.

Faire du sport près de chez vous, c'est possible avec la

GYMNASTIQUE À MAURÉVILLE

Tout au long de l'année

LES MARDIS ET JEUDIS de 20h30 à 21h45
salle des fêtes Mauréville

Activités cardio chorégraphiées

- Body Karaté
- Cross-Training
- Step
- Country
- Lia-Hilo Combo
- Fit Stick

Exercices musculaires, souplesse et étirements

- Ballons
- Pilates
- ElastiBand
- Bâtons
- Haltères
- Body Zen

2 séances découvertes offertes

Quel que soit votre niveau, progressez à votre rythme en vous laissant guider par Babeth Payrastre, notre éducatrice sportive diplômée d'État.

Cotisation annuelle – 114€
Renseignements au 06 70 12 38 42

création Héloïse BAR - @bar.num



Le Comité des Fêtes de Maureville

La composition du bureau:

- ① Présidente: Nelly VALETTE
- ① Vice-Président: Damien GOUT
- ① Trésorière: Mélanie GOUT
- ① Trésorier adjoint: Bruno METCHE
- ① Secrétaire: Sarah MOLINIER
- ① Secrétaire adjointe: Marie CHICANE

Si vous souhaitez nous contacter, envoyez-nous un e-mail à l'adresse suivante : cdfmaureville@gmail.com



Suivez-nous aussi sur Facebook : Comité des Fêtes de MAUREVILLE

Nous avons débuté l'année le 19 mars par la messe de la St Joseph suivie du verre de l'amitié.
Le samedi 4 mai, nous sommes venus vous voir pour annoncer la fête locale et souhaiter également la bienvenue aux nouveaux arrivants.
Quelques jours plus tard, nous voilà à la fête locale, du 30 mai au 2 juin.



Pour la seconde édition des inter-villages, une équipe s'est mobilisée pour y participer.



L'équipe bénévole du comité des fêtes vous remercie d'être si nombreux à participer aux manifestations qui font vivre notre magnifique village.
On vous attend encore plus nombreux pour une année haute en couleur !!!

Bonne année à toutes et à tous !

Manifestations de l'année

13 avril : Montage de l'aire de jeu et de pique-nique

Une aire de jeux pour les enfants de 3 à 12 ans, ainsi que des tables pour pique-nique ont été installées dans le pré communal.

- Après les travaux de terrassement



- Un chantier participatif a permis de réaliser le montage des différents jeux... :



- ... et des tables de pique-nique :



- Elle est maintenant prête à être utilisée !!



18 mai : Cochon farci à la broche organisé par la Belote Maurévilloise

Cela fait maintenant deux ans que l'association belote Maurevilloise régale les convives avec deux superbes cochons à la broche.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, tout le monde se régale.



28 mai : Réunion CORRIBIOR

Le mardi 28 mai 2019 à Mauréville a eu lieu une journée d'échange sur les actions d'aménagement menées par les acteurs du territoire (collectivités, agriculteurs) pour favoriser la biodiversité en milieux ouverts.

Cette réunion a été organisée par :

- L'association Arbre et Paysage d'Autan,
- La Fédération régionale des chasseurs d'Occitanie,
- L'Association française pour l'Arbre et la Haie champêtre D'Occitanie,
- Le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées,
- La Ligue pour la protection des oiseaux d'Aveyron.

Les différentes interventions ont permis d'informer sur :

- Une présentation des plantes messicoles, comment les identifier, leur rôle dans la biodiversité et leur préservation.
- Une présentation sur les mesures mise en place avec les acteurs locaux, agriculteurs, élus et chasseurs sur la préservation de la faune sauvage.
- Une présentation sur les actions menées dans le cadre de CORRIBIOR en collaboration avec les élus et les habitants de sites retenus.
- Une présentation de l'agence régionale de la biodiversité d'Occitanie.



Tout le monde s'est ensuite retrouvé pour une visite de l'exploitation de Messieurs Didier et Sylvain Codecco, exploitation de polyculture et élevage qui met en place des techniques culturales de conservation des sols en conventionnel avec plantation régulière de haie et d'alignement d'arbres. Cette exploitation est une ferme pilote pour l'association Arbre et Paysage d'Autan.



30 mai au 2 juin : Fête locale

De façon traditionnelle, la fête locale a débuté le jeudi 30 mai par un concours de belote regroupant 44 participants

Le vendredi, la soirée a commencé par une animation musicale par la banda « Les Baladins » au marché



Elle s'est poursuivie par une soirée tapas préparés par le comité des fêtes, toujours animée par « Les Baladins »



Puis le samedi, le traditionnel concours de pétanque a eu lieu dans l'après-midi avec près de 27 équipes, suivi d'une poêlée lauragaise, qui a satisfait les papilles des 120 convives, qui ont par la suite fini la soirée en compagnie du disco mobile Megamix 2000.

Enfin le dimanche a débuté par la messe avec un dépôt de gerbe au monument aux morts, suivie d'un apéritif offert par le conseil municipal, tout cela animé par les cors de chasse « Les échos de la Hyse ».



La journée s'est clôturée par les traditionnels jeux gonflables sur le pré communal. Notre productrice locale de glace (Grâce à l'eau) a pu régaler les enfants mais aussi les parents !



24 août : Inter-villages

Depuis maintenant deux années, l'inter-villages Mauréville / Tarabel / Aurin / Préserville a été organisé le 24 août à Tarabel.

Cet après-midi, placé sous le signe de la bonne humeur, s'est déroulé sous un beau soleil, plusieurs jeux ont été proposés, tous plus insolites les uns que les autres.

L'équipe de Mauréville, malgré la bonne volonté, n'a malheureusement pas pu monter sur le podium.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine, pour faire mieux !



21 septembre : Journée citoyenne

Le principe de cette journée est de rassembler toutes les bonnes volontés de la commune (enfants et parents) dans le but de nettoyer et entretenir le village (petit bricolage, peinture...) tout en partageant un moment de convivialité et de savoir-faire.

Elle permet aussi de réaliser des économies substantielles pour le budget communal.

Selon les disponibilités de chacun, il est possible de venir la journée ou bien quelques heures. Un petit déjeuner d'accueil et le repas de midi sont offerts à tous les participants.

Merci de vous adresser à la Mairie pour les inscriptions.

La Journée citoyenne pour sa dixième édition s'est déroulée le samedi 21 septembre, et, grâce à la participation des volontaires, plusieurs travaux d'entretien ont pu être réalisés :

- Réparation des zones de stockage des conteneurs des poubelles
- Mise en place des aérations du garage et des toilettes de la salle des fêtes
- Nettoyage des fenêtres et volets de la mairie
- Entretien des massifs floraux
- Entretien de l'aire de jeux et des tables de pique-nique



Merci à tous les bénévoles pour leur participation à ces travaux.

12 octobre : Aligot saucisse organisé par le comité des fêtes

Pour la deuxième année consécutive le comité des fêtes, pour son repas d'octobre, a organisé un aligot/saucisse.

170 convives ont pu apprécier la qualité du repas, son ambiance, et sa soirée animée par une disco mobile.

24 novembre : Repas des aînés

Comme il est de tradition dans notre village, le dimanche 24 novembre à la salle des fêtes a eu lieu le repas des aînés.

Il a réuni 45 participants dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Ce repas a été concocté par Marc ASTRIC, traiteur à Villenouvelle.



14 décembre : Arbre de Noël

Le 14 décembre, le Père Noël avait donné rendez-vous aux enfants de la commune. Après la distribution des cadeaux, ils ont partagé le goûter avec leurs parents et tous les habitants présents lors de cette journée.



Les dates à retenir pour l'année 2020

Janvier / Février :

Troisième chantier de plantation participatif d'une haie avec les habitants.

Dimanche 15 et 22 mars :

Election municipale.

Jeudi 19 mars :

Fête de Saint Joseph : messe à 19 heures suivie d'un apéritif offert par le comité des fêtes.
Le comité des fêtes invite les personnes volontaires qui veulent s'investir auprès d'eux à se faire connaître lors de cette manifestation.

Samedi 16 mai :

Tournée du Comité des fêtes.

Samedi 16 mai :

Cochon farci à la broche organisé par l'association de belote.

Du jeudi 4 au dimanche 7 juin :

Fête locale.

Samedi 19 septembre :

Journée citoyenne.

Samedi 10 octobre :

Repas « aligot saucisse » organisé par le Comité des Fêtes.

Fin novembre :

Repas des aînés.

Mi-décembre :

Arbre de Noël.

Fin d'année :

Quatrième chantier de plantation participatif d'une haie avec les habitants.

Tenez-vous informés sur le site internet : www.mairie-maureville.fr

**Le conseil municipal
vous présente ses**



pour cette nouvelle année.